

Prise en main de la maison le jour de votre arrivée

Date et heure :

Nom/téléphone/chambre :

La remise de la maison est basée sur le **contrat de location et le règlement de la maison**. Vous louez la maison ou certaines étages sans bureau, sans buanderie, ni atelier de gardiennage mais éventuellement avec l'appartement.

Le personnel du GHC : Claudia, Peter, Kerstin et éventuellement l'aide temporaire sont dans la maison (lieu de travail) et joignables par téléphone - numéros sur le panneau d'affichage.

Copie de la carte de l'identité, contrat+devis signés, liste des participants disponibles ?

Liste des participants : actuelle, changements ?; Prénom et nom; la facture sera établie en fonction de celle-ci (literie et repas, taxe de séjour)

Vérifier le devis : les services, les heures etc. ; éventuellement convenir de prestations supplémentaires qui seront facturées ultérieurement

WiFi : 3 Fr./24h/appareil ou forfait semaine

Laisser la **maison ouverte** pour livraisons, visiteurs de l'exposition et visites de présentation de la maison accompagnées d'un responsable

Système d'alerte (sur feuille séparée); activer le délai à 22h05 / heure d'été ou à 21h05 / heure d'hiver

Montrer **extincteurs**, sorties de secours, point de rassemblement

Sécurité feu : Cheminée / feu de camp / bougies (avec bougeoirs et seulement dans les salles communes) seulement en accord avec la direction; pas de raclettes à flamme ouverte; désigner 1 responsable; pas de feux d'artifice à l'intérieur ni à l'extérieur; garder les couloirs dégagés; montrer le lieu de stockage du bois

Fumer : Il est interdit de fumer sauf sur la terrasse devant la maison. (Les mégots sont à éliminer dans les poubelles y situées.) **Amende** de 2'500.- Fr. pour fumer dans la maison, de 150.- Fr. pour fumer dans une chambre.

Fusibles, lumière rez-de-chaussée : boîtes blanches sur chaque étage, entrée du bar, lampe de poche à l'accueil

Sources de danger dans la maison : chemins non éclairés, balustrades des terrasse basses, hauteur du plafond basse au dessus des lits superposés et hauteur de plafond basse dans l'escalier de la cave; avalanches de toit, stalagmites, pas d'éclairage des chemins, verglas

Stationnement : 1 voiture autorisée à l'entrée latérale ; le reste au village

Instruction chaîne hi-fi (bar, disco, salle) : ne pas démonter les lambris, ne rien dérégler !, aviser 1 personne

Pas de bruit ni de musique forte devant la maison; la musique à l'extérieur doit être autorisée par nous et aussi par la commune (par écrit), à partir de 22heures le silence est requis, pas de drones.

Pour la **literie** non mise ou non enlevée 25.- Fr./lit ; on se réserve un contrôle de chambre pendant le séjour

Chiens : chien/jour = 10.- Fr.; tenir les chiens en laisse dans la maison et les environs ; toujours sous surveillance, accès à la cuisine interdit

Décoration : Pas de colle, ni de clous, ni de punaises à l'intérieur et à l'extérieur, seul l'adhésif de masquage est autorisé (scotch jaune), ne rien pendre aux lampes, aux portes, ni accrocher des photos, etc. seulement en accord avec la direction; pas de confetti

Inventaire/meubles : contrôler avant; dans les salles commune-déplacer des meubles est autorisé ; mais pas de meubles intérieurs à l'extérieur ; pas de tables et bancs à bière

dans la maison ; ne pas déplacer des meubles dans les chambres ; le locataire est responsable des dégradations

Volets : assombrir avec les volets (pas les rideaux) éventuellement mettre les loquets ; robinets chaud/ froid ;

Matériel de premiers secours : le responsable de groupe doit savoir où il se trouve

Cohabitation avec d'autres groupes : répartition des salles (faite par la direction) ; utilisation de la cuisine ; heures des repas ; nettoyage sous-sol et rez-de-chaussée, etc.

Machine à laver et sèche-linge au 4^{ème} étage

Chaussures de randonnée et de ski à disposer sur l'étagère au sous-sol ; porter des chaussons (tapis)

Cuisine/bar/discothèque : expliquer le système d'alerte d'incendie ; comment remettre en ordre (voir photos) ; le fonctionnement des machines ; la mise à jour de la liste des produits d'hygiène; comment entreposer correctement les aliments ; comment et avec quoi nettoyer cuisine/bar ; qu'il faudra un nettoyage avant le petit déjeuner en cas de traiteur la veille au soir ; qu'il faut nettoyer et emballer les verres à vin ; forfait café ?

Nettoyage journalier rez-de-chaussée, cuisine, sous-sol ; armoires nettoyage dans chaque étage ; trier en carton, PET, verre, alu, résiduels; élimination tous les jours au village ; taxe au sac (110 l) 7.- Fr. ; sacs disponibles au bureau

Fenêtres : toutes les fermer en quittant les chambres

Remise de la maison / contrôle nettoyage le jour du départ

Date et heure :

Chambres : fermer les volets; fermer les fenêtres ; éteindre le chauffage; vider les poubelles (dans le grand sac de poubelle sous-sol ; enlever la literie et la mettre sur les chariots dans le sous-sol (pas les couvertures rouges, ni les protège-matelas seulement si sales!)

Cuisine, bar, discothèque avec toilettes nettoyés – pour « le nettoyage après » nous facturons 45.- Fr./heure

Nettoyage fait par le locataire lui-même : voir la liste « nettoyage »

Meubles extérieur/intérieur : les remettre tous à leur place ; après avoir essuyé les tables (salle, veranda, bar) mettre les chaises sur les tables

Mégots ramassés ; **déchets** triés et éliminés ?

Clés complètes au tableau ? 50.- Fr. en cas de perte

Avez-vous des **suggestions** ou **remarques** à faire, ou y a-t-il des points de critique *maintenant* ?

Déduction caution

Loueur :

Locataire :